

Greffe
du Tribunal de Commerce de
AMIENS
Loïc BERNARD, Greffier
BP 0201
80002 AMIENS CEDEX 1

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : C.YVART

Concernant :

Sté CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE
2 Boulevard Jules Verne
80080 AMIENS

Dépôt effectué par :

Sté CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE
2 Boulevard Jules Verne
80080 AMIENS

Numéro RCS : AMIENS B 383 000 692

<26538/2000B00350>

Dénomination sociale :

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE PICARDIE

Pièces déposées le 10/08/2006

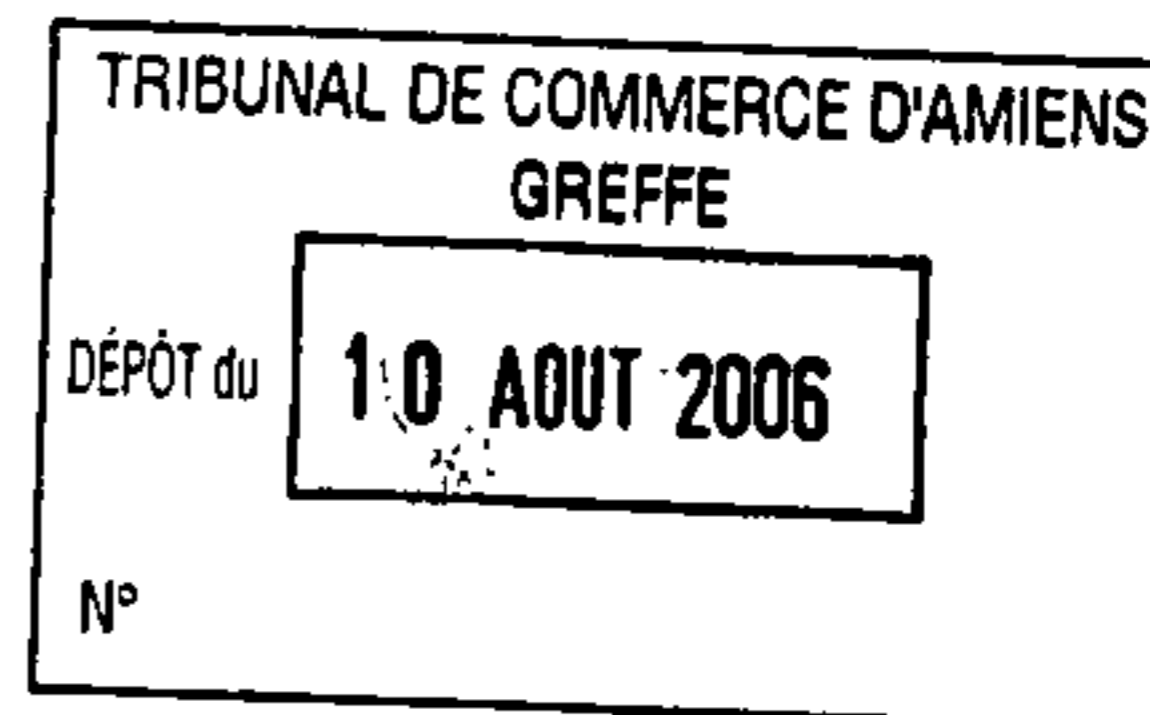
Numéro : 2061705

Procès-verbal du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 15/05/2006
- Nomination de Directeur Général
Démission de M.GORE Bruno, Membre du Directoire
Nomination de M.J-Marie HOURS, Directeur Général

Procès-verbal du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 29/06/2006
Changement Membre du COS
Nomination de M. Alain MARTIN en remplacement de
M.Robert PRAT.

Le Greffier,





EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
DU 29 JUIN 2006

I - COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COS

M. Hubert rappelle aux membres du Conseil que M. Prat étant atteint par la limite d'âge ne peut plus siéger au Conseil conformément aux règles statutaires.

Par ailleurs le règlement d'administration intérieure de la CEP prévoit que son remplaçant doit être désigné au sein du Groupe de SLE dont M. Prat est originaire, savoir le groupe de Soissons.

Conformément à la procédure, les huit présidents de SLE du groupe de Soissons se sont réunis afin de voter sur l'ordre de présentation des candidats au COS après que chaque SLE ait désigné ou pas un candidat à cette cooptation.

En la circonstance, un candidat a été présenté par deux des huit SLE : M. Pouillet pour la SLE de Soissons Churchill et M. Martin pour la SLE de Soissons Centre.

Les présidents du groupe de SLE de Soissons ont choisi de désigner M. Martin en 1^{ère} position et M. Pouillet en 2nde position.

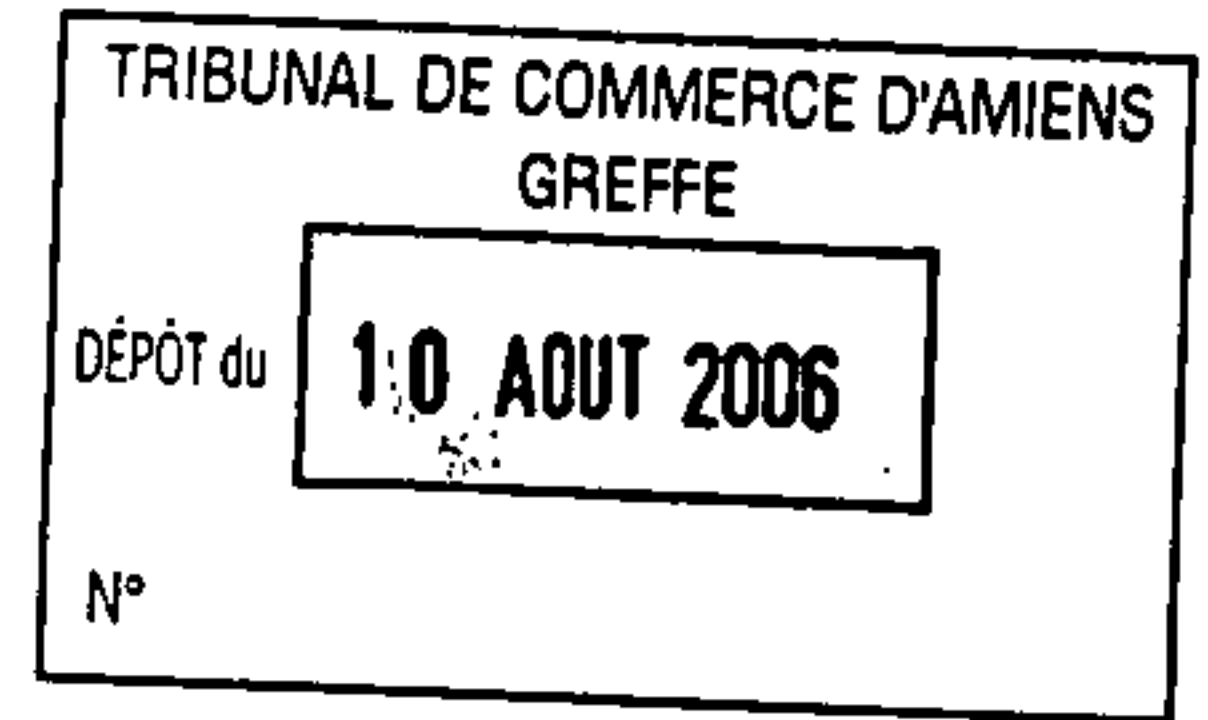
Les membres du Conseil décident à l'unanimité de respecter le choix opéré par le Groupe de Soissons et de désigner en qualité de nouveau membre du Conseil, M Alain Martin, médecin de profession.

M Martin est invité en conséquence à rejoindre l'enceinte du Conseil et à siéger.

Pour extrait certifié conforme,
Amiens, le 11 juillet 2006,

Jean-Paul DUCEPT

Président du Directoire



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
DU 15 MAI 2006

2- Directoire de la CEP : évolution, organisation et attributions

A la suite du départ de Bruno GORE à la CNCE en date du 1^{er} avril, M. Ducept propose au Conseil, que le Directoire de la Caisse d'Épargne de Picardie soit désormais constitué – à compter du 1^{er} Juin 2006 – de quatre membres avec la nouvelle répartition des responsabilités suivante :

- Jean-Marie HOURS, Direction du Réseau et du Développement,
- Alain PROUFF, Direction Financière, des Risques et de la Production Bancaire,
- Philippe PRIEUR, Direction du Pôle Ressources (Ressources Humaines, Logistique, Informatique, Organisation, MOA).

Monsieur Ducept précise qu'il conservera en direct les Directions des Affaires Générales, de l'Audit-Contrôle, de la Qualité et de la Communication.

(...)

M. Ducept propose également que soit attribué à Jean-Marie HOURS le titre de Directeur Général et les responsabilités correspondantes.

(...)

Ceci étant exposé, M Hubert propose de voter sur l'ensemble des propositions :

Les membres du conseil décident à l'unanimité de porter le directoire à quatre membres et approuvent la nouvelle répartition des responsabilités au sein du directoire telle qu'exposée par M. Ducept.

Pour extrait certifié conforme,
Amiens, le 11 juillet 2006,

Jean-Paul.DUCEPT

Président du Directoire